

## **École Maternelle La Fontaine**

### **Compte rendu du conseil d'école du 7 février 2011**

#### En présence :

des enseignantes de l'école : Mmes Deroux, Badin, Guillois, Jegen, Maïenfisch,  
des Atsem : Mmes Gilles et Da Silva,  
de la représentante de la Municipalité, adjointe aux affaires scolaires : Mme Alzon,  
des représentants des parents d'élèves : Mmes Desjonquère, Bourgeois-Joëts, Yeremiyew et M.  
Roy.

#### Étaient Absentes et excusées :

Mme Montaux : Inspectrice de l'Éducation Nationale  
Mme Nowicki : DDEN  
Mme Glemarec : représentante des parents d'élèves fcpe

### **1. Les travaux**

Les locaux de l'école nécessitent divers petits et moyens travaux pour conserver ou améliorer la sécurité et le confort de ceux qui les utilisent. Les demandes sont faites régulièrement et par écrit.

Le conseil d'école tient à faire remarquer le manque de réactivité de la part des services municipaux employés à cet effet (8 à 10 semaines).

- Réparation de la chasse d'eau d'un toilette enfant : intervention après 2 mois d'attente et qui a fuit à la première utilisation.
- Caoutchouc des portes coupe-feu abimés, mal changés et chantier laissé sale.
- Poignée du portail de la cour du fond remplacé par une poignée de fortune cassée de nouveau rapidement.
- Demande de montage d'un meuble pour une classe toujours en attente.

### **2. Demande d'une salle des maitres en maternelle**

L'équipe enseignante ne dispose pas de salle qui leur serait réservée dans laquelle pourraient être tenus leurs réunions ainsi que les conseils d'école. Tout se fait avec les moyens du bord. Le nombre de classes augmentant il va devenir difficile de s'organiser dans le seul bureau de la direction.

Les enseignants profitent donc des projets de travaux encore à l'étude pour demander la création d'une telle salle.

A ce jour l'emplacement semble difficile à trouver.

### **3. Aménagement de l'école au regard d'effectifs chargés**

Lors du précédent conseil d'école (9 nov 2010), avaient été évoqués les aménagements à prévoir suite aux demandes d'ouverture de 2 classes supplémentaires au sein de l'école maternelle et de l'école élémentaire.

Les équipes des deux écoles qui sont les premiers utilisateurs des locaux, ont fait part de leurs suggestions et arguments à Mme Alzon, qui a dû aussi étudier les contraintes techniques et budgétaires.

A ce jour, la Mairie choisit d'acheter des bâtiments temporaires (type Algeco) et de les placer dans la cour de l'école élémentaire pour essayer de garder les classes les plus groupées possible pour les 2 écoles. En effet, il paraît plus facile d'éviter aux enfants de maternelle d'avoir à sortir pour rejoindre leur classe, la salle de motricité ou les toilettes afin d'économiser le temps d'habillage et déshabillage.

La réfection de la cour est prévue pour cette année. Les enseignantes sont sollicitées pour faire des propositions d'amélioration de la cour avec les ilots d'herbe utilisés pour les parcours vélos. Le budget alloué prévoit aussi l'ajout ou le remplacement des jeux de la cour sur propositions des enseignantes.

Il a été demandé d'enlever les thuyas abimés pour agrandir l'espace de jeux dans la cour.

La Mairie prévoit d'installer un abri vélo pour les vélos de l'école qui sont pour le moment rangés à l'intérieur de la salle de motricité ainsi qu'un parking à vélo pour les enfants qui viennent à vélo ou trottinette à l'école.

#### **4. Évaluation et remise des livrets**

Contrairement à ce qui a pu être dit lors des réunions de début d'année, les enseignantes s'étant toutes concertées, ont décidé que le livret ne serait remis qu'en fin d'année plutôt qu'au milieu et à la fin comme cela se faisait ces dernières années.

Il n'en demeure pas moins que les évaluations de compétences sont régulières et que tous les parents peuvent s'en rendre compte en consultant les cahiers donnés régulièrement.

Si toutefois vous étiez inquiet pour les apprentissages de votre enfant, les enseignantes sont toutes disponibles pour vous rencontrer et faire un point sur les progrès réalisés.

#### **5. Présence d'un intervenant en arts plastiques**

Suite à la demande faite dès le 1er conseil d'école, un intervenant en arts plastiques, Benjamin, est à la disposition de quelques classes de l'école afin d'aider à la réalisation des arts visuels.

#### **6. La fête de fin d'année**

Cette année, il est prévu de faire une grande fête de fin d'année sur le thème du Moyen Age. Ce sera l'occasion de se plonger avec les enfants dans l'univers dans lequel ils auront baigné tout au long de l'année au travers de leurs sorties d'école et de leurs travaux, prétextes à tous les apprentissages.

Cette fête se déroulera le matin du **Samedi 18 juin**. Il y aura une exposition, des stands et une vente de boissons et gâteaux. Mais pour réussir une fête d'envergure, les enseignantes auront besoin d'aide.

Tous les parents disponibles sont donc conviés à une **réunion d'information et d'organisation le lundi 14 mars à 18h à l'école maternelle**. Les enseignantes vous y présenteront leur projet et comptent sur les talents de chacun pour tenir des stands ou des ateliers.

Soyez nombreux !

#### **7. Questions diverses**

**Rappel Pont de l'ascension** : sur proposition de l'Éducation Nationale et acceptation de toutes les écoles du département, le **vendredi 3 juin** l'école sera fermée suite à la journée fériée du jeudi 2 juin. Cette journée est remplacée par le **mercredi 27 avril** puisque le lundi de Pâques 25 avril est férié. Les enfants ne travailleront donc pas plus de 4 jours dans la semaine. L'accueil de loisirs accueillera les enfants le vendredi 3 juin sur inscription.

De la même façon, pour l'année prochaine la direction départementale souhaite que le conseil d'école vote pour le **remplacement du pont de l'Ascension par le mercredi 2 novembre 2011**. Plusieurs arguments vont vers le pour ou le contre. Sans que ce soit exhaustif et sans ordre d'importance, il y a le raccourcissement des vacances de la Toussaint, une semaine qui ne serait travaillée que du mercredi au vendredi, l'obligation de prendre la route dès le 1er novembre : jour de célébration familiale pouvant se dérouler en province, et enfin contrairement à cette année, ce serait un mercredi travaillé qui ne priverait pas les enfants de leurs éventuelles activités extra-

scolaires puisqu'elles n'auraient pas repris. Le vote à donné 5 contre, 4 pour, 3 abstentions, en attendant les votes des autres écoles du département.

**Organisation des récréations en cas d'intempéries** : ces jours-ci le froid est prédominant et il rend nécessaire des aménagements particuliers. En effet, en plus d'être obligatoires, les temps de récréation en extérieur sont indispensables pour la poursuite des travaux des enfants dans des conditions favorables.

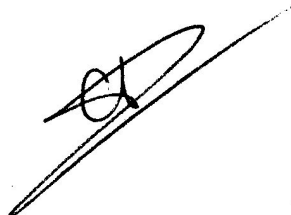
Ainsi au moment de la cantine les enfants passent du temps en salle de jeux puis à l'extérieur 15 à 20 min à tour de rôle selon qu'ils déjeunent au 1er ou au 2ème service. C'est pour cela que nous recommandons aux parents de veiller à ce que les enfants soient suffisamment couverts pour supporter ces pauses extérieures, que ce soit le matin où la cour est plus à l'ombre que tout au long de la journée.

**Surveillance des récréations** : que ce soient des enseignants, des Atsems ou des animateurs, il y a au moins 2 adultes de service de surveillance pour la récréation du matin (5 classes). Une autre personne est affectée aux soins éventuels à prodiguer aux enfants et s'il est nécessaire il y a toujours un 3ème adulte présent dans l'enceinte de l'école pour suppléer au manque. 1 adulte pour la récréation de l'après-midi parce qu'il y a moins d'enfants (les autres sont à la sieste ou travaillent en classe). Le midi : il y a au moins 7 adultes pour le premier service et 5 pour le deuxième service.

#### **Revue des spectacles et animations auprès des enfants :**

- Noël a été l'occasion de faire une grande fête comme vous le mentionnait le programme. Chaque enfant a reçu un livre offert par la Caisse des Ecoles et mangé un pain au chocolat offert par la coopérative de l'école.
- Le 14 janvier, il y a eu une très belle démonstration de danses du Moyen-âge présentée par des professionnels.
- Les 7 et 8 février une conteuse est venue dans chaque classe raconter 3 histoires et il est prévue qu'elle revienne au mois d'avril.
- Le 4 mars : concert de Pierre Lozère.
- Le 8 mars : fête de mardi gras
- En mai : visite du château de Vincennes

Mme Deroux,  
Directrice



Mme Bourgeois-Joëts  
représentante FCPE

